



Président: Mr Julien MARTEL
Secrétaire Générale: Mr Christophe HAMON
Trésorier Principal : Mr Marc-André LAFILLE
Trésorier Adjoint : Mr Bruno DUPONT
Moniteur : Mr Cédric DELANNE
Téléphone : 87 746 406

photo

FICHE D'INSCRIPTION Saison 2023 - 2024

Montant à payer : A commencé les cours au mois de.....

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom..... Prénom..... Né(e) le...../...../.....
Adresse.....
Téléphone :..... Vini des parents :(.....)(.....)
Mail :.....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....père, mère, responsable légal de l'enfant
..... l'autorise à participer aux entraînements, aux stages, aux compétitions et aux
animations dans le cadre de son adhésion au **JUDO CLUB DE TARAVAO**. Je donne mon accord aux responsables du club
pour qu'ils prennent les mesures nécessaires en cas d'accident imputable à la pratique de ce sport.

J'autorise également le Judo Club de Taravao à utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de la pratique du Judo ou de la
promotion du club (article de presse, page facebook).

Fait à..... Le...../...../..... Signature :

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE AU JUDO (exemple)

Nom..... Prénom.....

ne présente pas de contre-indication à la pratique du judo et est apte à la participation aux
compétitions. (Barrer la mention inutile)

Ce certificat est valable

1 an

3 ans

(non valable pour handicapés et personnes de plus de 50 ans)

Fait à..... Le...../...../.....

Signature :

Cachet
du
Médecin



Président: Mr Julien MARTEL
Secrétaire Générale: Mr Christophe HAMON
Trésorier Principal: Mr Marc-André LAFILLE
Trésorier Adjoint : Mr Bruno DUPONT
Moniteur : Mr Cédric DELANNE
Téléphone : 87 746 406

Informations générales sur le fonctionnement du club

TARIFS :

La licence/assurance de la fédération polynésienne de judo et la cotisation au club sont obligatoires quels que soient la date et le nombre d'inscrit d'une même famille : 8 000 Frs pour l'année (Licence + Assurance FPJ : 4000 Frs + Adhésion JCT : 4000 Frs).

Catégories	Licence FPJ (ass.)	Adhésion JCT	Cotisation	TOTAL (pour l'année)
Judo et Ju Jitsu Toutes catégories	4 000 Xpf	4 000 Xpf	1 ^{er} licencié : 27 000 Xpf 2 ^{ème} licencié : 23 000 Xpf 3 ^{ème} licencié : 17 000 Xpf 4 ^{ème} licencié : gratuit	35 000 Xpf 31 000 Xpf 25 000 Xpf 8 000 Xpf

- L'inscription est annuelle, pas d'inscription au trimestre.
- Pour les inscriptions en cours d'année, le tarif sera calculé au prorata du temps restant.
- Possibilité de payer en 3 fois dans un délai de 3 mois maximum à partir du 1^{er} jour de pratique.

En cas de blessure entraînant une incapacité de plus de 2 mois, le licencié pourra bénéficier d'un remboursement au prorata du temps restant à effectuer. *A noter : Tout trimestre commencé ne sera pas remboursé.*

TENUE :

• Des judogis (kimonos) sont disponibles selon la taille, en prêt, jusqu'à l'achat par le licencié de son propre judogi (se rapprocher du professeur si besoin).

- Des Tee-Shirts à l'effigie du **JUDO CLUB de TARAVAO** sont disponibles au tarif de 1 000 Frs.

L'inscription au **JUDO CLUB de TARAVAO** donne droit à 20% de réduction chez "Olympians Sport" & "Tahiti Sport Carrefour Taravao" et 10 % chez « Teva Import », sur présentation de la licence.

LIEU DES COURS :

- Dojo IJSPF à côté de la Salle Omnisport du Lycée de Taravao.

HORAIRES :

Jour de la semaine	Horaires	Catégories	Années de Naissance
Lundi	16H00 – 17H00	Mini-Poussins	2017 - 2018 & 2019
	17H00 – 18H00	Benjamins	2013 – 2012
	18H00 – 19H30	Minimes, Juniors, Seniors	2011 et avant
Mardi	16H00 – 17H00	Poussins	2016 - 2015 & 2014
	17H00 – 18H00	Benjamins	2013 & 2012
	18H00 – 19H30	Minimes, Juniors, Senior	2011 et avant
Jeudi	16H00 – 17H00	Mini-Poussins	2017 - 2018 & 2019
	17H00 – 18H00	Poussins	2016 – 2015 & 2014
	18H00 – 19H30	Minimes, Juniors, Seniors	2011 et avant

T.S.V.P.



<u>Président:</u>	Mr Julien MARTEL
<u>Secrétaire Générale:</u>	Mr Christophe HAMON
<u>Trésorier Principal:</u>	Mr Marc-André LAFILLE
<u>Trésorier Adjoint :</u>	Mr Bruno DUPONT
<u>Moniteur :</u>	Mr Cédric DELANNE
<u>Téléphone :</u>	87 746 406

COMPETITIONS / STAGES :

Le calendrier de l'année, les informations sur la « vie du club », les dates des compétitions seront affichées sur le tableau et sur le site « facebook » du Judo Club de Taravao. A la demande des parents ou des adhérents, le club pourra mettre en relation toutes les personnes susceptibles d'organiser des covoiturages. En aucune manière, la responsabilité du club ne pourra être engagée lors de ces déplacements. Ils s'effectueront sous la responsabilité des accompagnateurs bénévoles ou des encadrants.

REGLEMENT INTERIEUR :

Tout membre doit avoir un comportement correct, courtois et respectueux envers le professeur, les membres et visiteurs.

Respect du matériel utilisé.

Tout pratiquant devra être d'une propreté hygiénique : Pieds propres, ongles coupés, cheveux attachés et absence de port de bijoux autour du cou, oreilles et aux doigts ainsi qu'aux chevilles et aux doigts de pieds. (Pour éviter tout risque blessure).

RESPONSABILITE DES PARENTS :

Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à l'arrivée du professeur, dans les couloirs et vestiaires du dojo, **et** après la fin de la séance d'entraînement. Pour assurer un meilleur déroulement des cours et ne pas déconcentrer les pratiquants, **il est demandé aux parents de ne pas assister aux 2 premières semaines de cours**, sauf autorisation exceptionnelle du professeur.